

130 vs 200**Parapsychologie et occultisme vs Religion**

Employer 130 pour les phénomènes parapsychologiques et occultes s'ils ne sont pas présentés sous un angle religieux ou s'il y a un doute à ce sujet, ex. : ouvrages sur le hoodoo à 133.4, même si le terme « voodoo » y est employé (*et non* 299.675, Vaudou). Employer 200 pour les ouvrages sur les phénomènes parapsychologiques ou occultes si l'auteur leur confère un caractère religieux ou si les croyants et les pratiquants les considèrent comme religieux. Dans le doute, préférer 130.

Employer 130 pour la connaissance provenant présumément de textes religieux secrets et anciens, mais non utilisée à des fins religieuses ; cependant, employer 200 pour les éditions de ces textes, même s'ils sont annotés d'un point de vue occulte, ex. : analyse des traditions occultes issues du Zohar, 135.47, mais le texte du Zohar, 296.162.